

environnement Écoplage stoppe l'érosion et valorise l'eau de mer

Face à la fragilité de la dune et de la plage de Merlimont, entre Le Touquet et Berck-sur-Mer, la communauté de communes Mer et terres d'Opale a opté pour le système Écoplage, procédé de lutte contre l'érosion développé par la société éponyme.

« Découvert il y a trente ans au Danemark, ce procédé est une méthode douce de protection du littoral reposant sur le principe du drainage naturel de l'eau de mer contenue dans le sable, explique Arnaud Ballay, le directeur du bureau d'études d'Écoplage, société de Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique). Il consiste à poser des drains sous le sable, parallèles au trait de côte et reliés à une station de pompage. »

Ce drainage assèche l'estran, dissipe l'énergie des vagues et évite le retrait des sédiments en suspension lors du reflux, favorisant ainsi le dépôt et la fixation du sable sur le haut de la plage. Cela participe activement au réengraissement naturel de la

plage, en évitant les rechargements, coûteux pour les collectivités et bien souvent inutiles.

VALORISATION DE L'EAU DE MER

À Merlimont, commune administrée par le président de l'Association nationale des élus du littoral (Anel) Jean-François Rapin, l'installation a été précédée par le retrait de cinq des six épis d'enrochements, en place depuis une trentaine d'années. Le mercredi 23 avril, les premiers drains ont été enfouis à environ deux mètres de profondeur sur 900 mètres linéaires. Invisible et silencieux, ce système n'aura aucun impact négatif sur l'environnement et le paysage. En complément, des ganivelles seront posées au pied de la dune pour la stabiliser. Financé à parts égales par la communauté de communes et le Feder, le montant des travaux avoisine 1,3 million d'euros.

Six autres systèmes du même type ont déjà été installés par Écoplage aux Sables d'Olonne (Vendée), à Villers-sur-Mer (Calvados), Saint-Raphaël (Var), Sainte-Maxime (Var), Quend-Plage (Somme) et Sète (Hérault). Et un autre à Dubaï, à côté de l'île artificielle en forme de palmier.

Parallèlement, la société développe un procédé encore plus innovant. Énerplage permettra de valoriser l'eau de mer hautement filtrée, notamment en produisant une très grande quantité d'eau douce, mais également en produisant de la chaleur ou du froid utilisable pour les installations environnantes comme les douches de plage.

Au-delà, imagine le directeur général d'Écoplage, Jean-Yves Audrain, « bien des applications sont désormais envisageables : la thalassothérapie, la pisciculture et la conchyliculture, ou encore la réoxygénation de lagunes ou de marais ».

Benoît LOBEZ



Les premiers drains ont été enfouis à environ deux mètres de profondeur sur 900 mètres linéaires.